

Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES
Avocat au Barreau du Val d'Oise à PONTOISE.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

Au Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, Palais de Justice,
salle des dites audiences, dite ville, 3, rue Victor Hugo PONTOISE (95302),
Au plus offrant et dernier enchérisseur

LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018 A 14 HEURES

Dans un ensemble immobilier sis à

MAGNY-EN-VEXIN (95)

6 rue Notre-Dame et 5 rue de la Paix

cadastré section AL numéro 151 pour 1 a 12 ca, accès par le **5 rue de la Paix:**

- LOT 2 : **STUDIO de 13,99 m²** au rez-de-chaussée,
- LOT 4 : **APPARTEMENT** au rez-de-chaussée avec entrée, séjour-coin cuisine, chambre et salle d'eau,
Superficie : 35,83 m².
- LOT 6 : **APPARTEMENT** 1^{er} ét. avec entrée, cuisine, séjour, chambre et salle d'eau,
Superficie : 38,22 m².

Lot 6 **OCCUPE** (locataires) – lots 2 et 4 **INOCCUPES**

MISE A PRIX : outre les charges de l'enchère **5.000 €**
(cinq mille euros)

Consignation pour enchérir : 3.000 € et 13.000 €
(chèques de Banque à l'ordre de la CARPA)

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS A :

- Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE 95300 - 29, rue Pierre Butin, www.buisson-immobilier.fr, dépositaire d'une copie de l'enchère,
 - Au greffe de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé,
On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE.
- Fait et rédigé à Pontoise, le mardi 31 juillet 2018, Par l'avocat Maître Paul BUISSON